*L’un des avantages du programme ÉvaluAction est l’accès à deux modèles de plan d’action d’urgence entièrement personnalisables.*

*Un plan d’action d’urgence, ou P-A-U, définit qui doit faire quoi en cas d’urgence. La Croix-Rouge recommande que chaque organisation rédige un plan d’action d’urgence qui aborde au moins six éléments de base :*

1. *Les moyens de signaler un incendie ou d’autres urgences*
2. *Les procédures d’évacuation et le tracer des trajets d’évacuation*
3. *Les procédures relatives au personnel qui veillera à la poursuite des activités essentielles avant d’évacuer les lieux*
4. *Le dénombrement du personnel après une évacuation d’urgence*
5. *La répartition des tâches de sauvetage et d’assistance médicale*
6. *Les noms ou les titres des personnes à joindre*

*Chaque modèle de plan d’action d’urgence peut être téléchargé et modifié. Vous pouvez aborder ou non d’autres aspects dans votre plan d’action d’urgence en choisissant d’inclure ou d’omettre les paragraphes correspondants.*

*Une fois les options choisies, téléchargez le modèle pour le personnaliser selon les besoins de votre organisation.*

*Bien entendu, si vous jugez que le modèle préconfiguré P-A-U Express est assez complet pour vos besoins, téléchargez-le tel quel pour commencer à le personnaliser.*

*Peu importe le modèle utilisé, vous pourrez très facilement préparer un plan d’action d’urgence répondant à vos besoins.*

*Voilà un outil simple et pratique pour générer rapidement un plan d’action d’urgence qui est adapté à vos besoins ET qui vous aidera à assurer la sécurité de votre personnel.*

*Élaborer un plan d’action d’urgence vous permettra aussi d’obtenir une ÉTOILE du programme de reconnaissance ÉvaluAction.*

*Pour en savoir plus sur cet outil et sur le programme ÉvaluAction, visitez notre site Web.*